



ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE 2015

FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

3^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



SOMMAIRE

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	7
LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE	8
Conception de l'épreuve	8
Passation dans les établissements scolaires	8
Correction et encodage des résultats	8
Analyse des résultats	8
Résultats et commentaires	8
Pistes didactiques	9
Évaluation du dispositif.....	9
L'ÉPREUVE 2015	10
Contenu de l'épreuve	10
Questions et réponses de formats différents	11
Compétences évaluées	11
Calendrier de l'épreuve 2015	12
CONSIGNES DE PASSATION	13
MODALITÉS DE CORRECTION	14
Encodage des résultats.....	14
Échantillon destiné à l'analyse des résultats	14
Quelques situations particulières	14
GUIDE DE CODAGE	15
CONTACTS UTILES	21

Le groupe de travail chargé d'élaborer l'épreuve est composé de :

Caterina ALIBRANDI, inspectrice ;

Stephano CHIARAMONTE, conseiller pédagogique ;

Françoise CRÉPIN, chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg ;

Céline DEMOUSTIER conseillère pédagogique ;

Marc DEPREZ, conseiller pédagogique ;

Catherine DERAMEE, inspectrice ;

Vincent DINJAR, enseignant ;

Pierre HELLA, inspecteur ;

Suzanne HENNUY, inspectrice ;

Noëlle MAHY, chargée de mission au Service général du Pilotage du Système éducatif ;

Floriane MARTIN, enseignante ;

Béatrice MASSINON, conseillère pédagogique ;

Philippe MEDAER, enseignant ;

Marianne QUITIN, conseillère pédagogique ;

Amarylis RAINCHON, conseillère pédagogique ;

Olivier TILLIET, chargé de mission au Service général du Pilotage du Système éducatif ;

Laurie TRATSAERT, enseignante ;

Fabrice VAN STICHEL, enseignant.

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Les évaluations externes non certificatives visent à informer chaque équipe éducative sur le niveau de ses élèves, et permettent de diagnostiquer les difficultés rencontrées afin de proposer des pistes d'actions pédagogiques.

Elles sont organisées dans les classes de 3^e primaire, 5^e primaire et dans une année d'études au sein du 2^e ou du 3^e degré de l'enseignement secondaire.

Ces évaluations sont réparties selon un cycle triennal, et portent successivement sur la lecture/production d'écrit, les mathématiques et les sciences/histoire-géographie.

Cette année scolaire, les élèves de 3^e et 5^e primaires passeront une épreuve d'éveil – initiation scientifique et ceux de 3^e secondaire (général, technique de transition, artistique de transition, technique de qualification et artistique de qualification) passeront une épreuve en formation historique et géographique.

Elle est obligatoire pour les élèves fréquentant l'enseignement ordinaire.

Pour ceux issus de l'enseignement spécialisé, la participation est laissée à l'appréciation de chaque conseil de classe en fonction du niveau d'apprentissage atteint par chacun des élèves.

Étant donné qu'il s'agit d'évaluations externes non certificatives, les résultats obtenus par les élèves ne peuvent en aucun cas sanctionner leur parcours scolaire.

Après la passation, les membres du Service général de l'Inspection ainsi que les conseillers pédagogiques, peuvent apporter leur appui aux équipes éducatives dans l'analyse et l'exploitation des résultats des évaluations externes.

L'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) propose aussi des journées de formation visant notamment à construire et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et organisationnelles susceptibles d'améliorer les résultats.

Les épreuves des années précédentes sont disponibles sur la page www.enseignement.be/evaluationsexternes

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

CONCEPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve à laquelle vous participez a été élaborée par un groupe de travail composé de différents acteurs du monde éducatif. Ce groupe de travail choisit les compétences à évaluer dans la discipline concernée et rédige l'épreuve en tenant compte des contraintes organisationnelles qu'engendre une évaluation à large échelle (durée de passation, cohérence et clarté des corrections...).

Avant la passation, chaque épreuve a été prétestée afin d'en assurer la pertinence et la validité.

PASSATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les modalités de passation que les directions et les enseignants doivent respecter précisent le calendrier, les durées des différentes parties de l'épreuve, les consignes à donner aux élèves...

CORRECTION ET ENCODAGE DES RÉSULTATS

Les modalités de correction des items ont été élaborées parallèlement à leur conception de manière à réduire au maximum les biais de subjectivité dans la correction.

Les codes correspondant aux réponses des élèves seront soigneusement compilés dans la grille informatique disponible sur la page : www.enseignement.be/evaluationsexternes

ANALYSE DES RÉSULTATS

La grille informatique apporte des informations globales relatives à la classe. Elle permet notamment d'obtenir le score global, différents sous-scores de l'épreuve ainsi que la proportion des élèves de la classe qui ont réussi chaque item. Il est aussi possible de repérer les items et les groupes d'items les mieux réussis par les élèves. L'analyse de la grille apporte également des informations plus spécifiques par élève : nombre d'abstentions, nombre d'erreurs, score total, sous-scores...

Comme le stipule le décret du 2 juin 2006, les résultats ne peuvent en aucun cas servir à un classement entre élèves ou entre écoles, ni à aucune autre forme de publicité. Par ailleurs, les membres du personnel, les Pouvoirs Organisateurs, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques qui ont connaissance des résultats obtenus à l'évaluation externe non certificative sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal est d'application.

RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Les résultats d'un échantillon représentatif de l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont publiés dans le document *Résultats et commentaires*. Ce document permet aux enseignants de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais également par rapport aux résultats des élèves qui fréquentent une implantation bénéficiant ou non de l'encadrement différencié. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs élèves, mais aussi discerner leurs difficultés et leurs forces. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques ont accès aux résultats des établissements dans lesquels ils exercent leurs fonctions. Ils sont invités à apporter leur appui dans l'analyse de ceux-ci.

PISTES DIDACTIQUES

Sur la base des constats issus de l'analyse des résultats de l'échantillon représentatif, des activités pédagogiques sont proposées par le groupe de travail et publiées dans le document *Pistes didactiques*. Ces pistes envisagent des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage qui visent à améliorer la maîtrise des compétences ciblées par l'évaluation.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Régulièrement, les chefs d'établissements et les enseignants sont invités à faire part de leurs avis, suggestions et commentaires par le biais de questionnaires. Ceux-ci sont traités de façon anonyme et visent à améliorer le dispositif dans son ensemble.

L'ÉPREUVE 2015

CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette année, l'épreuve de 3^e secondaire porte sur la formation géographique et historique. La même épreuve est proposée aux élèves de général, technique et artistique de transition et à ceux de technique et artistique de qualification. Effectivement, se déroulant au début du mois d'octobre de la 3^e année secondaire, l'épreuve porte sur des compétences, savoir-faire et savoirs attendus au terme du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.

L'épreuve est structurée en deux parties distinctes de 50 minutes chacune. La première partie est relative à la formation géographique, la seconde concerne la formation historique. Chaque partie est construite autour de quatre mises en situation.

En formation géographique :

- La première situation concerne essentiellement les voies de communication et la densité de population en Belgique. On demande à l'élève de lire des cartes, y compris les légendes, d'orienter selon les huit directions cardinales, de mettre en lien les informations issues des deux cartes...
- Dans la deuxième situation, l'élève est amené à analyser les informations issues d'une photographie (de Seraing), d'un plan et d'une carte pour se repérer et pour caractériser les fonctions de l'espace.
- La troisième situation met notamment en jeu le phénomène d'inondation, les concepts de zone inondable et d'habitat traditionnel et récent.
- Enfin, la quatrième situation amène l'élève à envisager les caractéristiques, les atouts et les contraintes d'un milieu naturel en termes de relief, de climat...

En formation historique :

- La première situation porte sur le mode d'alimentation de l'Homme au Néolithique. L'élève est invité à examiner des documents et à justifier leur pertinence par rapport à la question de recherche.
- La deuxième situation concerne les loisirs pratiqués dans les provinces romaines aux I^{er}, II^e et III^e siècles. L'élève est amené notamment à utiliser des outils de travail (table des matières, dictionnaire) et à exploiter des sources historiques.
- Dans la troisième situation, l'élève exploite l'information issue d'un texte historique pour répondre à la question de recherche relative aux soins médicaux en Orient et en Occident au XII^e siècle.
- Dans la quatrième situation, l'élève doit utiliser simultanément une ligne du temps et un texte informatif relatif à l'évolution du chemin de fer en Belgique.

Il n'est pas possible de tout évaluer dans une épreuve de deux fois cinquante minutes. Toutefois, les membres du groupe de travail ont eu à cœur de couvrir assez largement l'étendue des contenus et des savoir-faire dans les deux disciplines.

Dans chacune des huit situations, l'élève devra rendre compte de ses acquis disciplinaires, mais également adopter une posture lui permettant de trouver et d'exploiter l'information nécessaire parmi les ressources mises à disposition.

Ces spécificités devraient permettre d'affiner le diagnostic dans un domaine qui cumule d'éventuelles difficultés directement liées aux savoirs et savoir-faire disciplinaires, à des difficultés relevant de la lecture et de l'analyse des supports propres à chaque discipline.

QUESTIONS ET RÉPONSES DE FORMATS DIFFÉRENTS

La majorité des questions de l'épreuve sont des questions ouvertes. Les questions fermées à choix multiple (QCM) ne représentent que 11 items sur les 81 que compte l'épreuve. Ceci dit, la plus ou moins grande complexité des questions n'est pas toujours liée à leur format. Certaines QCM peuvent exiger de la part de l'élève un raisonnement et des démarches complexes. C'est par exemple le cas en formation géographique à l'item 20 où l'élève doit avoir mis en lien les éléments de la photographie et ceux du plan pour cocher l'endroit d'où la photographie a été prise. En formation historique, à l'item 71, il faut avoir compris le texte en profondeur pour sélectionner la proposition qui caractérise les médecines orientale et occidentale au XII^e siècle.

Les nombreuses questions ouvertes à réponses construites (un tiers de l'épreuve) obligent l'élève à structurer sa pensée en même temps que ses réponses et permettent à l'enseignant d'appréhender son raisonnement.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

L'essentiel de l'épreuve met en jeu les compétences transversales Recherche de l'information, Exploiter l'information et en vérifier la pertinence et les savoir-faire et savoirs disciplinaires qui s'y rapportent.

Les compétences, savoir-faire et savoirs évalués dans l'épreuve et les items correspondants sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

COMPÉTENCES, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE	
FORMATION GÉOGRAPHIQUE (44 items)	
	ITEM
Lire une carte, un plan.	1-2-3-4-7-10-13
Lire un paysage, une image géographique.	20-25-29-34-41-42
Localiser : orienter, situer.	5-6-30-31-32-33
Utiliser des repères spatiaux et des représentations spatiales.	8-9-15-16-17-18-19-21
Les milieux naturels (identifier, caractériser, associer aux zones climatiques, identifier atouts et contraintes).	26-28-35-36-37-38-39-40-43-44
L'organisation de l'espace (caractériser ses fonctions, ses structurations, sa dynamique).	11-12-14-22-23-24-27
FORMATION HISTORIQUE (37 items)	
	ITEM
Construire une démarche de recherche – Définir l'objet de la recherche.	45-46-47
Rechercher de l'information – Utiliser méthodiquement un instrument de travail.	55-57
Utiliser des repères et des représentations du temps.	56-63-72-73-74-75-76-77
Exploiter des sources historiques - Comparer deux documents de nature différente traitant d'un même sujet - Distinguer fait et opinion.	58-59-60-61-62-64-65
Exploiter l'information et en vérifier la pertinence en fonction de la recherche entreprise - Décoder et sélectionner les éléments utiles en fonction d'un projet de recherche - Confronter et organiser les informations en fonction de la recherche entreprise (compléter un tableau à double entrée).	50-51-52-53-54-66-67-68-69-70-78-79-80-81
Lire une trace du passé : la classer en fonction de sa nature.	48-49
Structurer les résultats de sa recherche.	71

CALENDRIER DE L'ÉPREUVE DE 2015

Cette année l'évaluation externe non certificative se déroulera entre le **05 et le 09 octobre 2015**.

En 3^e année secondaire, il s'agit de programmer deux séances de test de 50 minutes maximum. Elles ne peuvent être consécutives : elles seront séparées au minimum par une récréation ou, idéalement, ne se dérouleront pas le même jour. Les différentes parties seront présentées aux élèves dans l'ordre du carnet.

PARTIE 1 – FORMATION GÉOGRAPHIQUE

1 période de 50 minutes maximum
Items 1 à 44

PARTIE 2 – FORMATION HISTORIQUE

1 période de 50 minutes maximum
Items 45 à 81

CONSIGNES DE PASSATION

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est impératif que la passation se déroule dans les mêmes conditions pour toutes les classes. Les consignes de passation permettent de garantir la pertinence des informations recueillies par ces évaluations.

Nous conseillons à toutes les personnes chargées de la passation de lire préalablement l'intégralité de l'épreuve.

Même si les élèves passent l'épreuve en compagnie de leur enseignant attitré, la présentation du carnet ne leur est peut-être pas familière ; il semble opportun de les informer et de les rassurer quant à cette passation.

Quelques jours avant le début de l'évaluation, décrivez-leur ce qu'est une évaluation externe non certificative en leur expliquant, par exemple, que :

- tous les élèves de 3^e année secondaire (général, technique de transition, artistique de transition, technique de qualification et artistique de qualification) de toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles participent à ce test durant la même semaine ;
- cette épreuve n'aura aucune conséquence sur leur parcours scolaire, mais il est toutefois important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible car elle a pour objectif de cerner les difficultés rencontrées par les élèves afin de chercher différents moyens d'y remédier.

Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation.

Le premier jour de la passation, il est demandé aux élèves de compléter le cadre des couvertures du carnet et du portefeuille de documents : nom, prénom, école, classe et **numéro d'ordre**. Il s'avère utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents.

Lors de la découverte de l'épreuve, il est utile de leur expliquer que les séries de cases à droite des questions seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent donc pas s'en préoccuper.

Le carnet a été conçu de façon à ce que chaque élève puisse travailler seul. Les élèves n'ont donc, en principe, pas besoin d'explications supplémentaires.

Le carnet et le portefeuille de documents de chaque élève seront repris en fin de séance et redistribués lors de la seconde séance.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES À L'ÉPREUVE DE 3^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- Assurez-vous avant la passation que chaque élève dispose d'une latte graduée. Tout autre matériel est inutile.
- Précisez aux élèves que les documents à consulter sont renseignés au début de chaque situation. Insistez sur l'importance d'examiner consciencieusement ces documents pour répondre aux questions.
- Insistez également sur l'importance d'une lecture attentive des consignes.
- Le vocabulaire a été soigneusement choisi et les concepteurs de l'épreuve considèrent que ce vocabulaire appartient au lexique de la discipline. Vous n'êtes donc pas autorisés à clarifier des mots incompris.
- L'utilisation de dictionnaires, d'atlas ou d'autres référentiels n'est pas autorisée pendant la passation de l'épreuve.

MODALITÉS DE CORRECTION

La journée de correction est organisée sous la responsabilité du chef d'établissement. Les corrections et l'encodage des résultats seront effectués collectivement par tous les enseignants concernés par l'épreuve et devront être clôturés pour le **vendredi 16 octobre 2015 au plus tard**.

Ces corrections se feront dans le respect du guide de codage que vous trouverez dans les pages suivantes.

Pour toutes questions relatives aux corrections du test, vous pourrez contacter :

- au Service général du Pilotage du Système éducatif, Olivier TILLIET, 02/690 85 36 ;
- au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg, Françoise CRÉPIN, 04/366 20 57.

Les guides de correction sont présentés sous forme de tableaux dans les pages qui suivent. Ils fournissent un ensemble de critères standardisés pour juger de la qualité des réponses obtenues. Vous indiquerez directement dans le carnet de l'élève un code pour chaque item dans les cases numérotées.

ENCODAGE DES RÉSULTATS

Une fois les épreuves codées dans les carnets des élèves, les codes devront être retranscrits dans les grilles d'encodage prévues et fournies par le Service général du Pilotage du Système éducatif à l'adresse suivante :

www.enseignement.be/evaluationsexternes

UNE GRILLE PAR CLASSE

La grille est conçue pour calculer automatiquement les résultats moyens par item, par compétences pour chacun des élèves et pour l'ensemble de la classe. Les élèves y sont répertoriés selon le numéro d'ordre qui leur a été attribué au moment de la passation.

ÉCHANTILLON DESTINÉ À L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Les écoles dont certaines classes ont été sélectionnées pour composer l'échantillon en seront informées après la passation. Seules les grilles d'encodage de ces classes devront être renvoyées au Service général du Pilotage du Système éducatif. Les enseignants compléteront un questionnaire relatif au niveau de difficultés des questions.

QUELQUES SITUATIONS PARTICULIÈRES

- Un élève a été absent à l'ensemble de l'épreuve : notez le code « a » dans la colonne « Élève absent(e) à la totalité de l'épreuve ».
- Un élève a été absent à une partie de l'épreuve : notez le code « a » dans les cases correspondant à tous les items non résolus suite à cette absence.
- Un élève ne respecte pas parfaitement la consigne (par exemple, il entoure sa réponse au lieu de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre.
- Un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item (il coche plus de cases que prévu) : la réponse est considérée comme incorrecte et reçoit le code « 0 ».
- **En cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être équivalente à celle fournie dans la grille de codage. L'organisation mise en place pour les corrections peut aussi permettre de résoudre collectivement ces hésitations.**

GUIDE DE CODAGE

La règle générale est la suivante :

	Code
Réponse correcte et complète	1
Crédit partiel	8
Réponse incorrecte	0
Omission	9
Absence de l'élève	a

Toutes les **omissions** sont codées « 9 ». Par omission, on entend **aucune trace d'ébauche de résolution ou de réponse**.

Le crédit partiel (code 8), prévu pour les réponses partiellement correctes, concerne uniquement les items **44** et **57**.

Pour toutes les questions ouvertes, il convient de se référer rigoureusement à la grille de codage et aux exemples de réponses à accepter ou à rejeter.

PARTIE 1 - FORMATION GÉOGRAPHIQUE

Situation	Item	Réponse de l'élève	Code
1	1	Ostende ou Charleroi ou Bruxelles	1
	2	Ostende ou Charleroi ou Bruxelles (différent du précédent)	1
	3	Ostende ou Charleroi ou Bruxelles (différent des deux précédents)	1
	4	Charleroi	1
	5	au nord-est (uniquement)	1
	6	Sud-ouest Ne pas accepter <i>sud</i> ou <i>ouest</i>	1
	7	Environ 75 km (uniquement)	1
	8	Meuse ou Sambre	1
	9	Meuse ou Sambre (différent du précédent)	1
	10	Densité de population en Belgique (les deux informations sont obligatoires), en 2010 (est une information facultative)	1

Situation	Item	Réponse de l'élève	Code
1	11	<p>Lien correct entre la densité de la population et la densité des voies de communication</p> <p>Exemples de réponse à accepter</p> <ul style="list-style-type: none"> • La densité de population est élevée (ou faible) là où la densité des voies de communication est élevée (ou faible). • Au nord du pays, la densité de population est plus forte et il y a plus de voies de communication. • Il y a plus d'aéroports où la densité de population est plus importante. <p>Exemples de réponse à rejeter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les deux cartes montrent la Belgique. • Les deux cartes ont une légende. • Densité de population 	1
	12	Espace urbain ou ville ou agglomération	1
	13	25 à 200 ou 201 à 299 ou 300 à 454	1
	14	<p>(Très) faible ou plus faible que dans le nord ou inférieure à la moyenne belge</p> <p>Ne pas accepter les réponses chiffrées.</p>	1
	15	Luxembourg	1
	16*	<p>Indications relatives aux pays limitrophes ou aux frontières ou divisions administratives</p> <p>Exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Près de la frontière luxembourgeoise (ou française) • Le long (à côté) du Grand-Duché de Luxembourg • Près de Arlon ou dans la province de Luxembourg 	1
	17*	<p>Indications relatives aux directions cardinales</p> <p>Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le sud (-est) de la Belgique ou de la Région wallonne ou de la province de Luxembourg 	1
	18*	<p>Indications relatives aux voies de communication</p> <p>Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le long de l'autoroute 	1
2	19	Meuse	1
	20	D (uniquement)	1
	21	Rive droite	1
	22	Fonction résidentielle (uniquement)	1
	23	Fonction de production industrielle (uniquement)	1
	24	Mixte : urbain, industriel (uniquement)	1
3	25	<p>L'élève fait allusion au phénomène d'inondation ou de crue ou de cours d'eau (Ourthe) qui déborde à Hotton.</p> <p>Ne pas accepter <i>inondation</i> ou <i>Hotton</i> seulement</p>	1


* L'ordre des réponses des items 16 à 18 n'a pas d'importance.

Situation	Item	Réponse de l'élève	Code	
3	26	Les inondations ou en zone inondable Exemple de réponse à accepter • <i>Les maisons risquent d'être inondées.</i> Exemple de réponse à rejeter • <i>Problème d'humidité</i>	1	
	27	Lotissement ou quartier résidentiel ou cité ou (r)urbanisation ou banlieue pavillonnaire	1	
	28	Hors zone inondable ou en altitude (hauteur) ou équivalent avec l'idée d'éviter les inondations Exemples • Le quartier est construit sur un plateau, plus haut que l'eau. • Il ne sera pas inondé.	1	
	29	Vue verticale (uniquement)	1	
	30	La forêt se situe dans l'espace n° 1 ou n° 2 .	1	
	31	Les cultures se situent dans l'espace n° 3 ou n° 5 ou n° 6 .	1	
	32	La zone de loisirs (camping) se situe dans l'espace n° 4 .	1	
	33	La zone d'habitation se situe dans l'espace n° 1 ou n° 5 .	1	
	4	34	Montagneux ou montagnes Ne pas accepter accidenté.	1
		35	Présence d'eau ou en plaine ou grande surface plane	1
		36	Présence d'eau ou en plaine ou grande surface plane (autre que item 35)	1
		37	Températures (très) faibles (basses, négatives) ou températures uniquement ou (très, trop) froid ou amplitude thermique annuelle (32,1 °C)	1
		38	3 (uniquement)	1
39		Il fait (très) froid à Clyde River et B se trouve sur l'équateur (en Afrique) ou réponse en lien avec la zone climatique intertropicale (très chaude) Exemples • <i>L'Afrique est un continent plus chaud.</i> • <i>Il fait souvent très chaud au point B.</i> • <i>Il ne fait pas -25 °C en Afrique centrale.</i> • <i>B est bien plus au sud que Clyde River, les températures ne sont pas les mêmes.</i>	1	
40		Polaire (uniquement)	1	
41		Février (fev)	1	
42		Juillet (juil)	1	
43		La différence entre la température moyenne du mois le plus chaud et celle du mois le plus froid. (uniquement)	1	

Situation	Item	Réponse de l'élève	Code
4	44	L'élève répond été ET fournit une justification pertinente qui fait allusion aux saisons identiques aux nôtres car même hémisphère et aux températures les plus élevées (au moins deux informations).	1
		L'élève répond été ET fait simplement allusion aux températures élevées (exemple : plus chaud).	8

PARTIE 2 - FORMATION HISTORIQUE

Situation	Item	Réponse de l'élève	Code
5	45	Mode d'alimentation (de l'Homme) Accepter alimentation seulement.	1
	46	Europe occidentale Ne pas accepter <i>Belgique</i> .	1
	47	Néolithique Ne pas accepter <i>préhistoire</i> .	1
	48	Archéologique	1
	49	Iconographique	1
	50	Une réponse en lien avec le thème ou une réponse du type Le thème est respecté Exemples de réponse à accepter <ul style="list-style-type: none"> • <i>La meule et la molette, ça concerne le mode d'alimentation.</i> • <i>Alimentation</i> • <i>On voit comment ils transformaient la nourriture.</i> • <i>Il nous montre qu'ils broyaient déjà les aliments.</i> • <i>Il montre comment l'Homme du Néolithique « cuisine ».</i> Exemples de réponse à rejeter <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ça vient d'un musée.</i> • <i>Il est très ancien.</i> 	1
	51	Europe occidentale ou une réponse du type le lieu est respecté	1
	52	Néolithique ou une réponse du type l'époque est respectée Ne pas accepter <i>Préhistoire</i> .	1
	53	C'est une reconstitution ou c'est un travail (postérieur) ou ce n'est pas une trace . Ne pas accepter les réponses relatives au lieu ou au thème (exemples : <i>ce n'est pas l'alimentation, c'est en Allemagne</i>).	1
	54	Ce n'est pas le Néolithique. C'est l'Antiquité. 190 à 210 après J.-C. Réponse du type L'époque n'est pas respectée	1

Situation	Item	Réponse de l'élève	Code
6	55	71 Ne pas accepter 56 car ce n'est pas l'époque concernée par la problématique.	1
	56	Moyen Âge	1
	57	L'élève a souligné Hist. Rom.	1
		L'élève a souligné arène ou (combats de) gladiateurs ou Colisée ou naumachies .	8
	58	Théâtre : 18	1
	59	Thermes : 17	1
	60	Cirque : 19	1
	61		1
	62		1
7	63	Moyen Âge	1
	64	Toute phrase ou extrait ne comprenant pas les opinions attendues à l'item 65. Ne pas accepter un fait associé à une opinion ou un extrait insuffisant pour être un fait (exemple : à la femme).	1
	65	Une ou plusieurs des trois phrases ou extraits suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Cet homme ne sait pas les soigner. • Elle a dans la tête un démon (qui est amoureux d'elle). • C'est donc que le diable est entré dans sa tête. 	1
	66	Médecine orientale - Diagnostic Consommation ou dépérissement (suite à des maladies graves et prolongées)	1
	67	Médecine orientale - Soin Diète ou régime alimentaire	1
	68	Médecine occidentale - Diagnostic Un démon dans la tête (qui est amoureux d'elle) ou elle est possédée ou le diable est entré dans sa tête	1
	69	Médecine occidentale - Soin Incision en forme de croix ou frotter l'os du crâne avec du sel ou couper les cheveux	1
	70	Médecine occidentale - Résultat La femme mourut (sur le champ) ou Mort	1

Situation	Item	Réponse de l'élève	Code
7	71	Au XII^e siècle, la médecine orientale repose essentiellement sur des bases scientifiques (uniquement).	1
8	72	Temps modernes ET Époque contemporaine	1
	73	18^e ou XVIII^e siècle	1
	74	Le « 2 » est situé à 1830.	1
	75	Le « 3 » est situé à 1935 (tolérance de 1 à 2 mm).	1
	76	20^e ou XX^e siècle	1
	77	2^e guerre mondiale ou guerre 40-45 Ne pas accepter 40-45 seulement.	1
	78	1996	1
	79	Développement des lignes à grande vitesse (TGV)	1
	80	Pour concurrencer le trafic aérien (sur de courtes distances)	1
	81	Trois notions doivent être présentes dans le titre : <ul style="list-style-type: none"> • Évolution (étapes, changements, histoire...) • Belge (en Belgique) • Chemin de fer (trains) 	1

CONTACTS UTILES

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter :

POUR UN PROBLÈME D'ORDRE GÉNÉRAL

- **Olivier TILLIET**
Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif
02/690 85 36 (fax : 02/690 82 39)
olivier.tilliet@cfwb.be

POUR UN PROBLÈME RELATIF À L'ÉPREUVE

- **Olivier TILLIET**
Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif
02/690 85 36 (fax : 02/690 82 39)
olivier.tilliet@cfwb.be

- **Françoise CRÉPIN**
Chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg
04/366 20 57
f.crepin@ulg.ac.be



Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Impression : Desmet-Laire - contact@desmetlaire.be
Graphisme : MO - olivier.vandevelle@cfwb.be
Septembre 2015

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général
La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française »
visée à l'article 2 de la Constitution